

RECYCLAGE

« SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL » (SST)

[MIRSST2018]

Durée de la formation

7 heures (1 jour)

Tarif

Plan de compétences IPERIA

Lieu de formation

À définir

Horaires

09h00 / 12h30
13h30 / 17h00

Prérequis

Être titulaire d'un certificat SST de moins de 24 mois délivré par une entité habilitée.

Public concerné

Tout public

Nombre de stagiaires

Minimum 4 et maximum 10 stagiaires.

Modalités pédagogiques

Alternance de phases théoriques et pratiques.
Echanges orientés « Analyse de pratiques » sur des partages d'expériences vécues entre les SST.

Modalité d'évaluation

- Evaluation formative réalisée tout au long de la formation,
- Evaluation certificative en fin de formation : validation des compétences au regard des critères d'évaluation définis dans la grille de certification individuelle des compétences du SST (INRS).

Formalisation de la formation

- 1 attestation de fin de formation validant les compétences acquises,
- 1 certificat de Sauveteur Secouriste du Travail,
- 1 passeport de formation pour les assistants maternels.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap
Maryse DIALLO - 04.94.60.38.85

Habilitation INRS®

MSA Services Provence Azur est habilité par l'INRS® pour délivrer les formations SST® sous le numéro : 1358044/2017/SST-01/O/07

Intervenant

Formateur SST certifié INRS

Renseignements et inscription

Maryse DIALLO - 04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la Santé et Sécurité au Travail

FORMATION

POURSUIVRE SA PARTICIPATION À LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

- Revoir le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Faire le point sur les avancées individuelles et collectives.
- Réactiver son potentiel d'action.
- Agir en collaboration avec les autres acteurs.

POURSUIVRE L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Revoir le processus d'apparition des risques professionnels,
- Réviser les différents risques de son secteur professionnel,
- Partager ses repérages de situations de travail à risques,
- Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives.

RÉALISER UNE PROTECTION ADAPTÉE ET EXAMINER LA VICTIME

- Identifier et supprimer le danger,
- Les dégagements d'urgence,
- Les différents messages d'alerte aux populations,
- Déceler une urgence vitale.

ALERTER ET FAIRE ALERTE

- L'alerte en entreprise et en dehors,
- La transmission de l'alerte.

SECOURIR LA VICTIME DE MANIÈRE APPROPRIÉE

- Révision du carrefour des techniques. Revoir la conduite de secours à tenir en fonction de la situation.